

ALFRED REBOUX
ANNONCES
Abonnements: 12 mois, 12 fr. 50
6 mois, 7 fr. 50
3 mois, 4 fr. 50
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.
Les abonnements et les annonces sont payés à l'avance.

ROUBAIX, LE 6 FÉVRIER 1881

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Conseil des ministres.
Paris, 6 février, 6 h. 10 soir.
Le conseil des ministres s'est réuni ce soir au palais national. Le ministre de l'Intérieur, M. Walrus, a été nommé ministre de la Justice, en remplacement de M. de Falloux. M. de Falloux est nommé ministre de l'Intérieur.

Renouvellement partiel de la Chambre.
Paris, 6 février, 6 h. 20 soir.
Les députés sortants de la Chambre ont été réélus pour la plus grande partie.

Le nouveau archevêque de Cambrai.
Paris, 6 février, 7 h. 55 matin.
M. de Camille, évêque de Tournai, a été nommé archevêque de Cambrai.

Banquet au lac Saint-Fargue.
Paris, 6 février, 8 h. matin.
Un banquet a été donné au lac Saint-Fargue en l'honneur de M. Gambetta.

Les lycéens d'Angers.
Angers, 6 février.
Les élèves du lycée d'Angers ont fait un meeting pour protester contre la suppression de la loi sur la liberté de l'enseignement.

Le voyage de M. Gambetta.
Paris, 6 février, 8 h. 10 soir.
M. Gambetta est attendu à Paris ce soir.

Mise en liberté de M. de Lubac.
Lyon, 6 février.
M. de Lubac a été mis en liberté après avoir été condamné à la prison.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
ANNONCES
Abonnements: 12 mois, 12 fr. 50
6 mois, 7 fr. 50
3 mois, 4 fr. 50
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.
Les abonnements et les annonces sont payés à l'avance.

La santé du Pape

Rome, 6 février.
Le Saint-Père est toujours souffrant, mais son état ne donne pas d'inquiétudes. Les ministres en mer.

Inondations en Espagne

Madrid, 4 février.
Plus de cent maisons sont inondées à Séville qui est entourée de l'eau.

Question turco-grecque

Bucharest, 4 février.
Dans les derniers conseils, la majorité, prévoyant que la guerre avec la Grèce, même si la Turquie était victorieuse, serait désastreuse, a voté pour l'Empire, à cause des fermes de révolte qui se font jour à tous les coins du pays.

Le grand chambellan de Bismarck

Berlin, 6 février.
Le grand chambellan, M. de Holstein-Holteiburg, comte du Saint-Empire et grand croix de l'Ordre du Roi, vient d'être obligé de quitter la Prusse.

La discussion de la loi sur la liberté de l'enseignement

Paris, 6 février.
La discussion de la loi sur la liberté de l'enseignement a été terminée hier à la Chambre. Le texte des articles restant à voter avait été arrêté, la veille, par la commission.

Autographe de M. Cazot

Paris, 6 février.
Un autographe de M. Cazot, c'est déjà beaucoup d'avoir réuni pour la prise en considération d'un tel projet 130 voix contre 143.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
M. Villemin avait adressé à M. le comte de Chambord un exemplaire de son livre en faveur du maintien du pouvoir temporel, la France, l'Empire et la Papauté.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

Le comte de Chambord

Paris, 6 février.
Le comte de Chambord a écrit au comte de Paris, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir lui rendre visite.

LES RIVALITÉS
PAR ARMAND LAPORTE.
XXV.
L'atmosphère se montre au-dessus des coteaux: c'est plus la nuit, mais ce n'est pas encore le jour. Les petites orbes scintillent l'humidité de leurs ailes et volent sur les branches des peupliers. L'eau de l'Yonne, bouillonne et jaillit, emportant avec elle des branches, des morceaux de bois, des tas de paille et tous les débris du village, fuit avec une rapidité que l'œil a peine à suivre.

Prise dans un remous, elle a été entraînée dans le petit courant, poussée le long des javelles, et est restée accrochée à des racines émergeant hors de l'eau.

— Je suis vengé ! murmure Jean Malicoire.

Et tout transi, grelottant, il jette dans les flots sa limousine et son chapeau et rentre dans sa maison.

Sur la rive gauche, à travers les volets mal clos de la petite maison d'Andoche Morisset, filtre une lumière à peine perceptible.

Si le lecteur veut bien le permettre c'est dans cette maison que nous le conduisons. Andoche Morisset et Marceline sont assis au pied d'un misérable grabat, sur lequel repose Jacques Hervey; la figure du médecin est pâle, ses cheveux sont encore humides, ses yeux sont fermés; il dort.

Dans la cheminée brûle un feu de sarmants, c'est ce qui éclaire la pièce des habits tout maciés de boue, placés sur une chaise, devant la cheminée, conservent cette roideur propre aux étoffes de laine qui ont séjourné dans l'eau.

— Il dort, il est sauvé ! dit bien bas Marceline.

— Dieu l'entende répond Andoche. Ah ! quelle nuit !

— Quelle cause a pu produire cette éclipse inattendue ?

— Ce n'est qu'un accident, sans doute, et cependant les pluies sont rares depuis plusieurs mois, et les eaux de la Cure n'ont pu forcer le barrage.

— C'est vrai. Il y a dans l'élévation de la

rivière quelque chose d'extraordinaire; j'ai remarqué qu'on n'est pas sûr de la hauteur de l'eau, aucun train de bois n'apparaît sur l'Yonne.

La figure d'Andoche est soucieuse. Une pensée terrible semble assaillir son cerveau.

— Où l'as-tu ? lui demanda Marceline.

— Oh ! l'éric Morisset, si je n'avais pas quitté hier, à neuf heures du soir, Jean Malicoire au lit et malade, je dirais que c'est lui qui, cette nuit, a levé les aiguilles de l'écluse.

Tu me fais peur ! dit la jeune paysanne. Et son regard effaré se dirige vers la porte comme si elle eût redouté de voir surgir le terrible malin.

— Ne m'a-t-il pas demandé d'assassiner M. Hervey ? reprit Andoche frissonnant malgré lui.

— Silence, dit Marceline, il ne s'éveille. Et elle, Jacques Hervey ouvrait les yeux.

— Eh bien monsieur le docteur, comment vous trouvez-vous ?

— Bien, répondit le médecin en se levant sur son séant. Mais comment me trouvez-vous, moi dans ce lit ?

— Andoche voulut lui répondre.

— Ah ! je me souviens ; c'est Jacques Hervey ! J'ai mal souffert, inopé par les flots. Mais que s'est-il passé après ?

— Je vais vous le dire, reprit Andoche : j'étais dans la cabane qui est à mi-côte, avec Marceline, nous deux étions abrités, la pluie et nous causions. Tout à coup nous avons entendu un cri, un seul puis rien ! Mais ce cri s'était éteint aux entrailles.

Avant qu'il se fût écoulé quelques secondes

j'étais sur le rivage. Un éblouissement de l'eau je reconnus que la rivière marchait comme les jours d'écluse. Devant moi il me semblait voir quelque chose de plus sombre que la nuit, qui surnageait. Je me jetai à l'eau, et en quelques brassées, poussé par le courant, j'arrivai à ce quelque chose; c'était une voiture. Je plongeai aussitôt dans l'eau, mais la voiture était vide. Cependant le noyé n'avait pu aller au fond de l'eau à cause de la rapidité du courant; je nageai en avant; un corps flottait entre deux eaux; je le pris dans mes bras, et le pourrai devant moi, je parvins à atteindre le rivage. Marceline était là, attendant tout en pleurant; à nous deux, nous transportâmes le corps ici. C'était vous, monsieur, je ne vous dirai pas ce que j'ai éprouvé en votre reconnaissance.

— Et Marceline ?

— Vous vous êtes évanouie, frissonnée, enveloppée dans la couverture, et sous nos efforts elle a eu des convulsions, puis la vie s'est sauvée. Vous êtes content ? Qui est-ce ?

— C'est Andoche, parce qu'il a pu, enfin, payer une vieille dette qu'il vous devait.

Et le brave Morisset était pleurant en même temps.

Jacques Hervey prit dans ses mains les mains rougies d'Andoche et de Marceline.

— Merci, mes bons amis, leur dit-il. Je me garderai bien d'oublier jamais ce que j'ai vu vivant à cette heure, c'est à vous que je le dois.

Jacques Hervey s'habilla aussitôt.

Il y a Morisset, la crue subite de l'Yonne ?

— Elle est d'autant plus incompréhensible, répondit le passeur, qu'à la couleur de l'eau je reconnais qu'elle vient de la Cure. Sans doute, le barrage a été rompu. Nous saurons cela par les premiers bateaux qui descendront.

— Passez-moi de l'autre côté, mon cher Morisset.

— Oui, monsieur.

— A bientôt, Marceline. Je veux être témoin à votre mariage.

Ce sera bien de l'honneur pour moi ! merci, monsieur.

Jacques Hervey débarqua sur la rive droite, et prit les chemins détournés pour arriver chez lui.

Le village était éveillé.

Les hommes de peine auxquels l'écluse apportait toujours un travail supplémentaire pour le chargement des bateaux qui prenaient des marchandises à Châteauneuf-Bernard arrivèrent sur le port, et avec eux quelques curieux, s'élevèrent en quête d'une distraction, et ceux des ouvriers de M. Le Roche qui demeuraient au village.

Tout le monde fut surpris de l'élévation de la rivière.

— Qu'est-ce qui fette donc M. Le Roche, demanda un des assistants.

Mille suppositions contradictoires furent émises.

— Allons voir ce que c'est.

Deux personnes prirent un bateau et se rendirent vers l'épave flottante.

— Mais c'est une voiture !

— Peut-être y a-t-il quelqu'un dedans.

On coupa les traits qui retenaient le cadavre du cheval à la voiture, et celle-ci, soutenue par un arc, s'éleva à demi.

— Tifons-la à terre, dit l'un des bateliers. Cette manœuvre fut exécutée immédiatement.

— C'est le cabriolet de M. Hervey ! je le reconnais.

— Et moi aussi.

— Mais alors le médecin se sera noyé en voulant passer le gué !

— Faut croire ! Cependant l'écluse n'a pu arriver cette nuit, et au jour M. Hervey ne se serait jamais aventuré à l'eau.

— Au jour, il aurait eu le bas.

— C'est vrai. Si nous cherdions le cadavre ?

— Ce serait peine perdue ; il a dû être emporté par les eaux. On le retrouvera demain matin.

— C'est un grand malheur, n'est-ce pas ? Un brave homme !

— Oui. Si nous allions prévenir tout de suite M. Le Roche, son ami ?

— Allons.

En ce moment les premiers bateaux descendant la rivière se présentaient.

— Eh ! Michel ! c'est l'un des bateliers en s'adressant au marinier qui était en tête, qu'est-ce qu'il y a dans ce barrage de la Cure ?

Quelques éclats et levés les aiguilles cette nuit. Les gendarmes sont à sa recherche, répondit le marinier.

(A suivre)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)
Séance du 5 février 1881
PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA
BRUITS DE COULOIRS.
On vient de distribuer le budget de la guerre pour 1881. Il s'élève à 575,502,532 fr. pour la partie ordinaire, et à 85,891,143 fr. pour la partie extraordinaire, soit en tout, 661,393,675 fr. Il y a un excédent de 3,525,447 fr. sur la partie ordinaire, une diminution de 161,158,857 fr. de la partie extraordinaire.

L'effectif prévu pour 1882 est de 471,971 hommes et 113,062 chevaux, non compris la gendarmerie. C'est à 37 hommes et 167 chevaux près, le même effectif que pour 1881.

M. Antonin Proust a adressé à M. Naquet, directeur du Journal l'Indépendant et son collègue à la Chambre, une lettre au sujet de son interpellation de jeudi dernier sur la question grecque.

M. Naquet avait exprimé le regret que M. Proust ne fût pas remonté à la tribune pour compléter ses explications. M. Proust répondit qu'il n'a pas voulu faire violence à son mandat de la Chambre, mais il insiste sur les raisons qui l'avaient déterminé à faire son interpellation.

Il déclare qu'il est de ceux qui ne veulent rien négocier pour assurer le maintien de la paix générale, mais il croit que pour atteindre ce but on ne peut que passer par les paroles.

L'état de la question grecque excite, suivant M. Proust, la réunion de congrès où une représentation équivalente à celle qui a été nommée d'assurer la solution définitive que tout le monde désire.

Comme en 1871, il faudrait réunir non-seulement les représentants des six puissances, mais de toutes celles qui ont participé au congrès de Berlin en 1878. Il n'y a pas de refus à refuser l'Angleterre, l'Allemagne et la Turquie ont, par avance, adhéré à une convocation de ce genre en demandant, dès le mois de mai 1880, l'admission de la Turquie à la conférence de Berlin.

On ne peut pas, davantage prétendre que le droit de médiation de l'Europe est épuisé, car si le congrès n'a pu arriver à une solution définitive sur la question grecque, il a été entendu qu'il faudrait ultérieurement aboutir en complétant par une nouvelle disposition l'article 21 du traité de Berlin qui n'est qu'un article d'intention.

Telles sont les observations complémentaires que M. Proust avait soumises à la Chambre et il avait pu parler une seconde fois.

La séance s'ouvre à 2 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

PROJETS DE LOIS
M. le comte de PAROCHER propose une proposition de loi tendant à l'ouverture d'un crédit de un million pour venir en aide aux